

**Mairie de VAUXRENARD (Rhône)**  
Arrondissement de Villefranche sur Saône

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers en exercice : 9</b>	<b>Date de la séance : 13 mars 2023</b>
<b>Présents : 7</b>	<b>Date de la convocation : 07 mars 2023</b>
<b>Votants : 7</b>	
<b>Présents : MM. DENUELLE Sixte - M DORY Sylvain - FOREST Daniel - GULGILMINOTTI Morgan - POURREYRON Cyril – Mme ROCHER Rollande - M. TRICHARD Pascal.</b>	
<b>Absents excusés : M. SAVOYE Marc - Mme PRELE Chrystel</b>	

Le Conseil Municipal de la commune de VAUXRENARD dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sixte DENUELLE, Maire.

**Objet : Subventions 2023**

Après avoir pris connaissance des demandes de subventions faites auprès de la commune Vauxrenard, voici l'affectation de subvention aux structures suivantes :

- Club solidarité du Lycée Lucie Aubrac de Davayé : 3 jeunes Varnaudis sont actuellement élèves dans ce lycée ; un des élèves participent activement aux actions de ce club. Une subvention de 60 € est proposée soit 20 € / élève Varnaudi.
- MFR des 4 Vallées à Lamure sur Azergues : 1 jeune Varnaudi est scolarisé dans cet établissement, une subvention de 20 € est proposée.
- Association Jeunes Sapeurs-Pompiers « Les portes lances du Beaujolais » à Fleurie : elle forme les futurs sapeurs-pompiers volontaires et participe au maintien des effectifs de secours dans notre secteur. Une subvention de 100 € est proposée.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :**

☛ **D'accorder** les subventions aux structures citées ci-dessus.

Ces sommes seront prélevées au compte 65748 du budget communal 2023.

Ainsi fait et délibéré à Vauxrenard, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Sixte DENUELLE

